

## Bulletin de suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 1 au 15 avril 2025

### 1 Actualités européennes

- [La mise aux enchères de la Banque européenne de l'hydrogène reçoit 61 offres de soutien au Fonds pour l'innovation, dont 8 projets maritimes](#)
- [La Commission européenne approuve une évaluation préliminaire de la demande de paiement de la deuxième tranche à la Belgique de 909 millions d'euros dans le cadre de la Facilité pour la reprise et la résilience](#)
- [Surveillance des sols : accord du Parlement européen avec le Conseil sur une nouvelle législation offrant un meilleur soutien aux agriculteurs](#)
- [Durabilité et devoir de vigilance : les députés européens approuvent le report des nouvelles règles](#)
- [Pertes de granulés plastiques : le Conseil et le Parlement parviennent à un accord sur de nouvelles règles pour réduire la pollution par les microplastiques](#)

### 2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

20 mai 2025	<a href="#">Conseil des affaires étrangères (Défense)</a>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a>
22-23 mai 2025	<a href="#">Conseil « Compétitivité » (COMPET)</a>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a>
26 mai 2025	<a href="#">Conseil « Agriculture et pêche » (AGRIPECHE)</a>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a>

### 3 Documents soumis au contrôle de subsidiarité du Parlement

Le principe de subsidiarité régit la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres. En vertu de ce principe, la décision politique doit être prise au niveau le plus proche possible des citoyens, en considération des dimensions ou des effets de l'action envisagée et de l'efficacité de chaque niveau de pouvoir vis-à-vis de l'objectif poursuivi.

Le Parlement de Wallonie est amené à contrôler le respect de ce principe en examinant les projets d'actes législatifs européens issus de l'ensemble des institutions européennes, à l'exception du Conseil européen.

- [Proposition de règlement modifiant le règlement \(UE\) 2021/691 en ce qui concerne le soutien aux travailleurs concernés par un licenciement imminent dans des entreprises en cours de restructuration](#)

L'objectif de la proposition est de permettre au Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (ci-après le «FEM») de soutenir non seulement les travailleurs licenciés, mais aussi les travailleurs concernés par un licenciement imminent. Les salariés des entreprises en cours de restructuration devraient

pouvoir bénéficier d'ensembles de mesures personnalisés s'ils sont concernés par un licenciement imminent. Pour permettre à leurs salariés de bénéficier d'un tel soutien, les entreprises en cours de restructuration peuvent demander à l'État-membre concerné de présenter une demande d'aide du FEM si les critères d'intervention sont remplis et si l'entreprise souhaite proposer une aide cofinancée par le FEM.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 15 juin 2025.

#### **4 Consultations de la Commission européenne**

---

*La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.*

*Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.*

##### [- Efficacité énergétique des bâtiments : méthode révisée de calcul des exigences minimales en matière de performance énergétique des bâtiments \(acte délégué\)](#)

Cette initiative révisé les règles de calcul des niveaux optimaux en fonction des coûts des exigences minimales en matière de performance énergétique pour :

- les bâtiments neufs ;
- les bâtiments existants faisant l'objet d'une rénovation importante ;
- les éléments de bâtiment.

Cette révision est requise par l'article 6, paragraphe 1, de la directive de refonte (UE) 2024/1275 sur la performance énergétique des bâtiments.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 7 mai 2025

##### [- Une stratégie européenne pour l'IA dans la science — Préparer la mise en place d'un Conseil européen de la recherche sur l'IA](#)

L'initiative présentera une approche stratégique globale à l'égard de l'IA dans la science, afin que les scientifiques puissent adopter cette technologie avec davantage de facilité dans l'ensemble de l'Union. Elle aura pour but :

- d'apporter une vision stratégique et de faciliter la coordination aux niveaux de l'UE et des États membres;
- de recenser les lacunes et les priorités, tout en mettant en place des complémentarités entre les politiques de l'UE existantes ou en projet (notamment les initiatives concernées en matière de recherche et d'innovation);
- de préparer la mise en place d'un Conseil européen de la recherche sur l'IA.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 5 juin 2025

#### **5 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie**

---

Prochaine réunion : 26 mai 2025.